

La Société des membres de la Légion d'honneur offre depuis cent ans aux femmes et hommes décorés un cadre structurant au sein duquel chacun poursuit et approfondit son engagement individuel ou collectif au service de ses concitoyens.

Quelle est l'histoire de la Société des membres de la Légion d'honneur ?



De la Société d'Entraide à la Société d'Engagement...

Dans les terribles affrontements qui marquèrent la première guerre mondiale, nombreux furent les simples soldats qui se révélèrent par des actes individuels de courage et reçurent la croix de la Légion d'honneur. Ils constituèrent la grande masse des 175 000 décorés militaires recensés. Malheureusement, très vite, beaucoup d'entre eux tombèrent dans le dénuement et parfois la misère.

C'est alors que fut créée en 1921 la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur.

Cette association animée par un esprit de solidarité allait permettre aux plus favorisés des décorés de contribuer, par leurs cotisations, leurs dons, voire leurs legs, aux besoins des plus démunis d'entre eux.

"Chaque individu admis dans la Légion jurera, sur son honneur, de se dévouer au service de la République, à la conservation de son territoire dans son intégrité, à la défense de son gouvernement, de ses lois et des propriétés qu'elles ont consacrées ; de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise tendant à rétablir le régime féodal, à reproduire les titres et qualités qui en étaient l'attribut ; enfin, de concourir de tout son pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité"

Loi portant création d'une Légion d'honneur du 29 floréal an X (19 mai 1802)

Comment la SMLH s'est-elle adaptée aux évolutions des besoins de la société civile ?

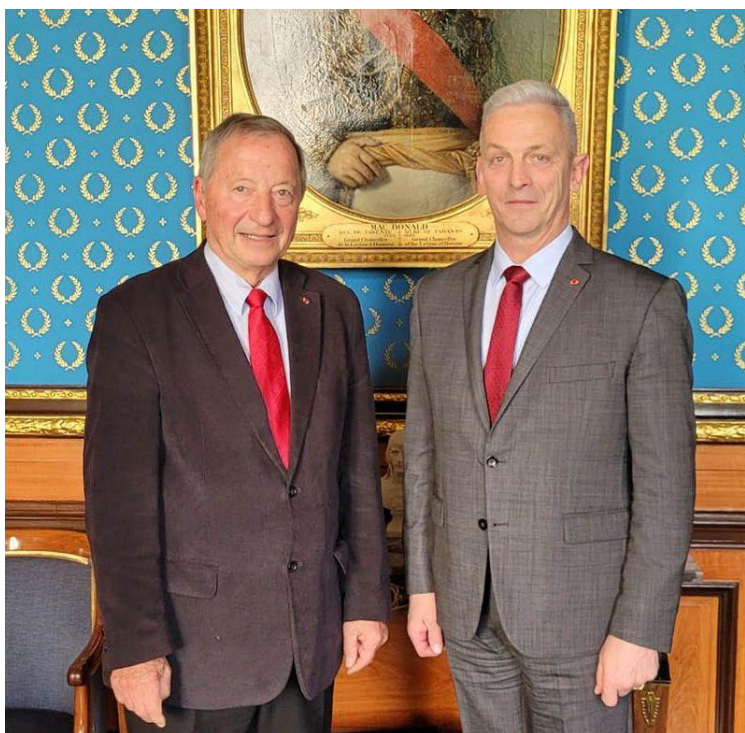
Si la mission originelle d'entraide reste actuelle, il est apparu évident et légitime d'élargir son champs d'application dans une société où la quête de sens est de plus en plus forte, où les repères ont tendance à s'estomper et où le lien social semble de plus en plus fragilisé.



En 2012, la SMLH fait évoluer ses statuts pour les adapter plus largement aux besoins de solidarité de la société. Les bénévoles de la SMLH ont ainsi toute latitude pour soutenir et initier des projets de solidarité et d'entraide au profit de leurs concitoyens, jeunes et anciens, décorés ou non de la Légion d'honneur. Fédérateur des talents et de l'énergie de ses bénévoles, la **SMLH s'attache à préserver et renforcer la solidarité intergénérationnelle**, ciment de notre société et de son avenir.

Quels sont les liens entre l'ordre de la Légion d'honneur et la SMLH ?

La Légion d'honneur est la plus élevée des distinctions nationales.



Elle est la récompense de mérites éminents acquis au service de la Nation, à titre civil ou militaire.

Elle a été créée en 1802 par le premier consul.

Souvent présentée par le grand chancelier comme le « bras armé » de l'ordre dont il a la responsabilité, la SMLH contribue fortement à assurer la présence et la visibilité de la Légion d'honneur aux yeux de nos concitoyens.

La grande chancellerie de la Légion d'honneur et la Société des membres de la Légion d'honneur agissent en étroite collaboration.

Général Jean-François LECOINTRE, Grande Chancelier de l'Ordre e la Légion d'honneur
Amiral Alain Coldefy, président de la Société des Membres de la Légion d'honneur